

**REGIE DES EAUX  
ET DE L'ASSAINISSEMENT  
DE TOURTOUR**

N° 1

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA R.E.A.T.**

**Date de convocation**

Le 2 juillet 2012

**Date d'affichage**

Le 2 juillet 2012

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 3

Présents : 2

Votants : 3

**Objet :**

Tarif de l'eau

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture

De la notification le

L'an deux mille douze, le six juillet, à neuf heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Patricia COSTE, Présidente.

Etaient présentes :

Mesdames Patricia COSTE, Dominique CANDELÉ, Monsieur Christian REVELLI.


Etait absente excusée :

Mademoiselle Dominique DELEBARRE à donné procuration à M. Christian REVELLI.

Madame Patricia COSTE donne connaissance aux membres du conseil d'administration des nouvelles taxes applicables en 2012 par la SEERC et l'AGENCE DE L'EAU. Elle informe les membres qu'elle a fait une simulation pour l'année 2012 avec les bases de consommation 2011, ce qui devrait rapprocher la réalité.

Elle sollicite le Conseil d'Administration afin d'approuver les nouveaux tarifs tels que sur le tableau joint en annexe.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**,

 **APPROUVE** les tarifs à appliquer pour l'année 2012 figurant sur le tableau ci-joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.

La Présidente,

**Patricia COSTE**